



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

Avis à la population

Saint-Apollinaire, 17 décembre 2020

Adoption du budget municipal : Gel et diminution de taxes pour les résidents de Saint-Apollinaire

C'est lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 que le conseil municipal de Saint-Apollinaire a entériné un budget de 10 476 296 \$.

Le point marquant de ce budget est le gel de taxes pour les résidents du secteur urbain et une diminution des taxes de l'ordre de 0,37% pour le secteur rural. Les membres du conseil sont conscients des difficultés financières que peuvent vivre certaines personnes en raison de la pandémie, le conseil a donc travaillé à limiter le fardeau fiscal de ses concitoyens. Rappelons que pour les 4 dernières années, le compte de taxes résidentielles du secteur urbain a augmenté en moyenne de seulement 0,48% et de 0,18% pour le secteur rural.

Notons qu'un nouveau rôle d'évaluation a été émis par la MRC de Lotbinière. L'évaluation des résidences demeure stable. Par contre, les terres agricoles subissent une augmentation de 6,5%, tandis que les terres forestières augmentent de 12%. Cette nouvelle évaluation aura donc un effet sur les comptes de taxes de ces propriétaires.

Concernant les dépenses, la Municipalité affectera encore cette année plus de 645 000\$ à la réfection des routes municipales. Aussi, environ 200 000 \$ est prévu à l'amélioration des parcs.

Enfin, des investissements majeurs d'infrastructures sont en cours de réalisation comme l'agrandissement de la caserne des pompiers pour un montant de 3,6 M\$, dont 1,4 M\$ provenant du municipal. D'autres sont à venir comme la réfection des infrastructures d'aqueduc et d'égouts de la rue Principale, entre la rue de l'Église et la rue Côté pour un montant estimé à 1 771 969 \$. De cette somme, la Municipalité recevra des gouvernements provincial et fédéral une subvention maximale de 1 417 574 \$.